Ambitions

Cette partie décline les actions à entreprendre pour assurer une haute qualité dans la conduite du projet et l'aménagement de l'espace public.

La qualité du projet d'aménagement est indissociable de la qualité du processus de réalisation de la mission. Ensemble ils contribuent structurellement au développement durable de la ville.

Ce guide avance six ambitions, classées en deux parties : la conduite du projet et l'aménagement de l'espace public balayant ainsi les différentes échelles de l'espace public ainsi que ses différentes fonctions et vise ainsi à être un outil de soutien dans la complexité de la mise en place d'un projet d'espace public.

- La première partie se réfère aux moyens à mettre en uvre pour assurer une qualité dans la conduite du projet : processus et économie.
- La deuxième partie s'appuie sur les différentes fonctions de l'espace public pour garantir la qualité dans l'aménagement de l'espace public : maillage (urbaine), partage (circulatoire et sociale), écosystème (écologique) et esthétique (génie du lieu).

Les différentes ambitions se déclinent en une série de points d'attention et d'actions à entreprendre pour atteindre l'objectif visé et renvoie vers les applications, les cadres normatifs, outils et ouvrages théoriques pour illustrer les objectifs.

Comment réaliser les ambitions?

- Chaque ambition est développée en une série de points d'attention
- Chaque point d'attention est précisé et détaillé par une série d'actions (checklist)
- Chaque action renvoi vers les références.
- Chaque action renvoi vers les ressources existantes (cadre normatif, outils, ouvrages théoriques).